

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 505 299

A3

**DEMANDE
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

(21)

N° 82 07732

(54) Conteneur portable pour mèches de perceuse.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). B 65 D 85/20, 81/06.

(22) Date de dépôt..... 4 mai 1982.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : *Italie, 5 mai 1981, n° 21645 B/81.*

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 45 du 12-11-1982.

(71) Déposant : LONGARETTI Valentino et LONGARETTI Lorenzo, résidant en Italie.

(72) Invention de : Valentino Longaretti et Lorenzo Longaretti.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Z. Weinstein,
20, av. de Friedland, 75008 Paris.

La présente invention concerne un conteneur portable pour mèches de perceuse, par exemple pour loger une grande série de mèches de perceuse, par exemple de 19, 20 mèches ou plus.

5 Selon le Modèle d'Utilité allemand N° 77 32 188 déposé le 14 Octobre 1977 par les demandeurs, un conteneur portable du type ci-dessus indiqué est déjà connu, qui consiste substantiellement en trois parties et plus exactement en une partie supérieure de couvercle, une partie inférieure de fond et une partie interne de logement proprement dit des mèches, ladite partie interne présentant substantiellement une conformation en cylindre creux avec des sièges de logement des mèches distribués sur deux circonférences, plus exactement les sièges d'un diamètre plus grand sur la circonférence externe et les sièges d'un diamètre plus petit sur la circonférence interne, lesdits sièges, prévus comme des chambres ou perçages à fond plein, impliquant une conformation du corps du cylindre selon une pluralité de listeaux radiaux adjacents les uns aux autres, avec formation de cavités de séparation substantiellement en forme de V. Dans cette exécution, il faut quatre assemblages entre lesdites trois parties et plus exactement un assemblage tournant mais non déplaçable axialement entre le couvercle et le corps cylindrique interne de logement ; un engagement 10 de positionnement réciproque dans les diverses positions de distribution des mèches entre ladite partie de couvercle et ledit corps cylindrique interne ; un engagement géométrique entre le corps cylindrique et la partie de fond, dans le but d'empêcher une rotation relative entre lesdites 15 parties ; et finalement un engagement de fixation entre la partie du fond et le corps cylindrique interne de logement. En outre, dans la partie du couvercle, deux ouvertures circulaires sont prévues, qui sont mobiles, en tournant le couvercle ou le fond, par l'intermédiaire dudit engagement 20 de positionnement réciproque entre le couvercle et la partie du fond, de sorte qu'à chaque position réciproque définie, 25 une des deux ouvertures se trouve en couverture avec un 30 35

des sièges en-dessous, tandis que l'autre ouverture se trouve en position de non-converture et par conséquent à chaque position réciproque définie entre le couvercle et le fond il est possible d'enlever une mèche. Finalement 5 dans le couvercle sont prévues deux petites fenêtres permettant la lecture d'un numéro qui se trouve en-dessous et indiquant respectivement le diamètre de la mèche que l'on peut sortir à chaque fois.

Quoique le conteneur portable objet du brevet ci-dessus 10 indiqué permette une distribution irréprochable des mèches, il n'est cependant pas sans inconvénients et désavantages, parmi lesquels on indique, ci-dessous les plus importants :

- exécution en forme de boîte ou bien avec sièges de logement des mèches en forme de perçages à fond plein, 15 il n'est donc pas possible de déterminer visuellement quelles sont les mèches logées dans le conteneur;
- exécution complexe et lourde de la partie cylindrique interne de logement ;
- nécessité de quatre engagements ou assemblages entre 20 les trois parties du conteneur portable dont il est question ;
- sièges des mèches arrangés sur deux circonférences et, en conséquence, nécessité de deux ouvertures de lecture respectivement des diamètres des mèches de la circonference interne et des diamètres des mèches de la circonference externe et par conséquent manipulation compliquée et 25 nécessité de deux rotations partielles différentes en avant et en arrière pour atteindre chaque fois la mèche voulue ;
- impossibilité de déterminer directement le manque de mèches dans le conteneur.

La présente invention a donc pour objet un conteneur portable pour mèches de perceuse qui soit en mesure d'éliminer les inconvénients cités ci-dessus ainsi que d'autres défauts du conteneur cité et appartenant au niveau de la technique connue. 30

En partant d'un conteneur portable pour mèches de perceuse comprenant trois parties ou plus exactement un corps de support substantiellement cylindrique pour les 35

mèches, une partie de fond avec paroi intérieure à secteurs d'appui des mèches à des niveaux différents et une partie de couvercle avec possibilité de sortie des mèches, ainsi que des moyens d'assemblage et de positionnement réciproque desdites trois parties, l'objectif ci-dessus indiqué est atteint, selon l'invention, par le fait que le corps de support des mèches de perceuse, qui est avantageusement prévu en forme de secteur substantiellement cylindrique-creux, présente des sièges de logement des mèches distribués sur sa surface latérale et ouverts vers l'intérieur, la partie de fond présente une saillie médiane présentant des moyens d'engagement coopérant avec des contre-moyens d'engagement prévus dans le corps de support de forme cylindrique pour un engagement solidaire d'une manière tournante desdites deux parties, le couvercle prévu avantageusement en matériau transparent, présente sur son côté inférieur un secteur de diamètre plus grand, formant une marche d'appui sur le bord supérieur du fond et surmonte la partie supérieure dudit fond, dans le secteur de diamètre plus grand du couvercle et dans ladite partie supérieure du fond sont prévus des moyens d'association permettant un mouvement de rotation entre lesdites deux parties, mais empêchant leur déplacement réciproque axial.

Selon l'invention, dans le couvercle, la possibilité de sortie des mèches ne comprend qu'une seule ouverture.

En outre, selon l'invention, les sièges de logement des mèches, qui sont distribués sur la surface latérale du secteur cylindrique-creux, sont distribués de préférence suivant un concept d'alternance en succession d'un siège de diamètre plus grand suivi d'un siège de diamètre plus petit et ainsi de suite ;

- en prévoyant les sièges de logement des mèches en forme de sièges ouverts, en prévoyant en même temps un couvercle en matériau transparent, on permet à l'usager une vision claire, univoque et immédiate des mèches dans le conteneur ;

- en prévoyant les sièges de logement en forme de sièges ouverts on simplifie d'une manière substantielle

la structure de corps, substantiellement cylindrique, de logement des mèches et, par conséquent l'on simplifie la construction des moules et, surtout, on augmente d'une mesure importante la vitesse de production desdits corps
5 cylindriques, tout cela ayant des effets favorables dans le sens de la réduction des prix de revient ;

- la simplification de structure du conteneur portable permet une réduction substantielle du poids de celui-ci et par conséquent, pour un même nombre de sièges de logement
10 pour mèches de perceuse d'un conteneur du type connu, il est possible de réduire d'une manière décisive le poids, qui est pratiquement réduit presque de moitié ; il est possible, toujours pour un même nombre de mèches de dimensions égales logées, de réduire l'encombrement par
15 rapport au conteneur portable connu ;

- le maniement est simplifié d'une manière substantielle et il est possible de sortir la mèche voulue à chaque fois avec d'extrêmes rapidité et sécurité de maniement ou rotation du conteneur ;
20 - Le maniement est en outre rendu plus rapide et sûr par le fait que l'usager peut voir directement les mèches logées dans le conteneur, en pratique le choix de la mèche voulue à chaque fois n'aura pas tellement ou seulement lieu par la lecture du diamètre de chaque mèche sur le
25 conteneur, mais par "l'identification optique de la mèche" due au " rapport de familiarité", bien connu, entre l'usager et son conteneur. En effet l'usager saura rapidement très bien, pour l'usage habituel qu'il en fait, qu'une certaine mèche aura un certain aspect dû à sa longueur, à sa position
30 relative par rapport aux autres mèches, à une éventuelle coloration particulière ou bien pour quelque défaut et ainsi de suite, comme le savent bien ceux qui travaillent souvent avec les mêmes outils ;
- la construction d'ensemble est simplifiée car pour
35 les trois parties du conteneur, au lieu de quatre engagements, il n'en est prévu que trois.

L'invention sera mieux comprise, et d'autres buts, caractéristiques, détails et avantages de celle-ci apparaîtront plus clairement au cours de la description explicative qui va suivre faite en référence aux dessins schématiques annexés donnés uniquement à tire d'exemple illustrant un mode de réalisation de l'invention, et dans lesquels :

- la figure 1 est une vue éclatée de trois parties, partiellement en coupe, formant le conteneur portable selon 10 l'invention ;

- la figure 2 est une vue de dessus du couvercle du conteneur selon l'invention ;

- la figure 3 est une vue de dessus du corps substantiellement cylindrique de logement des mèches ;

15 - la figure 4 est une vue en coupe à travers le corps substantiellement cylindrique de logement des mèches, suivant la ligne IV-IV de la figure 1, exécutée à échelle agrandie ;

- la figure 5 est une vue de dessus de la partie du 20 fond ;

- la figure 6 est une coupe verticale à travers la partie du fond et plus exactement suivant la ligne VI-VI de la figure 5 ; et

- la figure 7 est une vue du conteneur portable monté.

25 Pour la clarté de l'illustration, les figures sont à des échelles différentes, mais des pièces semblables présentent des numéros de référence identiques.

En se référant aux figures ci-dessus indiquées, le conteneur portable selon l'invention est indiqué, dans son 30 ensemble, en 1.

Ce conteneur comprend un corps 2 de support de mèches pour perceuse, et il a une conformation substantiellement cylindrique creuse. Le conteneur 1 comprend en outre une partie de fond 3 et une partie de couvercle 4.

35 Selon l'invention, les sièges de logement pour les mèches sont distribués sur la surface latérale du corps 2, ces sièges étant indiqués en 5 et étant ouverts vers l'extérieur.

Comme on peut le voir clairement sur le dessin, les sièges sont distribués, avantageusement, suivant le concept d'alterner un siège de diamètre plus grand avec un siège de diamètre plus petit, et sur la figure 4 est clairement illustrée la disposition préférée des sièges selon l'invention. Le corps cylindrique 2 présente, sur son côté supérieur, une partie frontale de fermeture 6 et à l'intérieur, trois nervures 7, comme on peut le voir clairement sur la figure 4. En 8 sont indiqués des sièges de logement de ces nervures 7, les sièges 8 étant prévus dans la partie supérieure 9 d'une saillie médiane 10, prévue dans la partie de fond 3. Dans la partie de fond 3 et, plus exactement en correspondance de son bord supérieur, il y a un renflement circulaire 11 dans lequel est prévue une pluralité d'évidements axiaux ou encoches 12 où s'engage une nervure de positionnement 13 formée dans le secteur inférieur 14 de diamètre plus grand du couvercle 4, ledit secteur présentant une mache 15 de raccordement. En 16 est indiquée une nervure externe qui se trouve en couverture radiale par rapport à la nervure 13 et elle sert de référence pour indiquer, au moyen d'impressions sur la partie de fond 3, le diamètre de la mèche que l'on peut enlever, à chaque fois, du conteneur.

Avantageusement, dans le but de faciliter et rendre plus claire la lecture, les numéros indiquant les divers diamètres des mèches, sont prévus alternativement au-dessus et au-dessous d'une ligne de marquage.

En 17 sont indiquées des nervures horizontales prévues sur la surface interne du secteur 14 du couvercle 4, lesdites nervures s'engageant sur le côté inférieur du renflement 11 de la partie de fond 3, lesdites nervures empêchant par conséquent, lorsque l'assemblage a été complété, que la partie du fond 3 et la partie du couvercle 4 puissent se séparer, mais permettant en même temps la libre rotation entre lesdites parties.

Sur le dessin, on peut en outre noter que la partie inférieure de la partie de fond 3 présente un profilage

circonférentiel à secteurs en échelle autour de la saillie cylindrique médiane 10. Cela sert à avoir une plus petite différence de hauteur entre les extrémités supérieures des pointes des mèches de perceuse. En outre, dans ce but, dans

5 quelques sièges 5 sont prévues des marches d'appui 18.

En 19 est indiquée l'ouverture de sortie des mèches, ladite ouverture présentant, dans l'exemple donné, une conformation circulaire et étant arrangée avec son centre sur le rayon traversant les nervures 13 et 16. De la

10 description qui précède il est évident qu'avec le conteneur portable cité ci-dessus suivant l'invention, la tâche indiquée au commencement peut être facilement résolue et l'on obtient les avantages mentionnés dans la partie de l'introduction.

15 Il est important, dans le cadre de la présente invention de prévoir les sièges de logement 5 des mèches, distribués sur la surface latérale du corps de support 2, ainsi que de prévoir ces sièges ouverts vers l'extérieur. Il est en outre avantageux de prévoir un couvercle transparent.

20 La disposition originale desdits sièges 5 ou bien leur alternance, permettent avantageusement de maintenir un dimensionnement empoignable et d'obtenir en outre un encombrement plus petit que celui du conteneur portable connu. Il serait de toute façon possible de réduire encore 25 plus les dimensions du conteneur.

En pratique il est sans doute possible de remplacer, par exemple, les divers moyens d'engagement entre les trois parties du conteneur par d'autres moyens d'un type différent ou, par exemple, de prévoir un corps de support des 30 mèches de forme cylindrique avec des fissures le long des génératrices, dans lesquelles seraient insérées des insertions lamellaires aptes à définir les sièges de logement des mèches et autres, sans pour cela sortir du domaine de protection de la présente invention.

R E V E N D I C A T I O N S

1. Conteneur portable pour mèches de perceuse comprenant trois parties et plus exactement un corps de support desdites mèches de perceuse, de conformation substantiellement cylindrique creuse, une partie de fond avec paroi de fond à secteurs d'appui des mèches à des niveaux différents et une partie de couvercle avec possibilité de sortie des mèches, des moyens d'assemblage et de positionnement réciproque desdites parties étant prévus, caractérisé en ce que le corps (2) de support des mèches de perceuse en forme de secteur cylindrique creux, présente des sièges 5 de logement des mèches de perceuse, distribués sur sa surface latérale et ouverts vers l'extérieur, en ce que la partie de fond (3) présente une saillie (10) médiane avec des moyens d'engagement (8) coopérant avec des contre-moyens (7) d'engagement prévus dans le corps (2) de support en forme de cylindre pour un engagement tournable solidaire desdites deux parties (2,3), en ce que le couvercle (4) présente sur son côté inférieure un secteur (14) de diamètre plus grand formant une marche (15) d'appui sur le bord supérieur de la partie de fond (3) et surmonte la partie supérieure de ladite partie de fond (3), en ce que dans le secteur (14) de diamètre plus grand du couvercle (4) et dans la partie supérieure de la partie de fond (3) sont prévus des moyens (13,12) de positionnement réciproque et en ce que dans ledit secteur de diamètre plus grand (14) dudit couvercle (4) et dans ladite partie supérieure de la partie de fond (3) sont prévus des moyens (15,17) permettant un mouvement de rotation entre lesdites deux parties (4,3), mais empêchant leur déplacement axial réciproque.
2. Conteneur portable selon la revendication 1, caractérisé en ce que le couvercle (4) est prévu en un matériau transparent.
3. Conteneur portable selon la revendication 1, caractérisé en ce que les sièges 5 de logement des mèches de perceuse sont distribués sur la surface latérale du corps

(2) de support, d'une manière alternée, en succession, en prévoyant de préférence un siège de diamètre plus grand suivi par un siège de diamètre plus petit et ainsi de suite.

5 4. Conteneur portable selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que ladite saillie médiane (10) prévue dans la partie de fond (3) présente une conformation substantiellement cylindrique.

10 5. Conteneur portable selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que lesdits moyens d'engagement (8) et lesdits contre-moyens d'engagement (7) consistent respectivement en des ouvertures et en des nervures aptes à créer un engagement géométrique entre eux.

15 6. Conteneur portable selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que lesdits moyens (13,12) de positionnement réciproque prévus dans la partie de couvercle (4) et dans la partie de fond (3) consistent respectivement en une nervure et en des encoches périphériques.

20 7. Conteneur portable selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que lesdits moyens (11,17) prévus dans la partie de couvercle (4) et dans la partie de fond (3), consistent, dans le côté inférieur, en un renflement périphérique (11) et, par exemple, en quatre nervures horizontales (17) qui viennent en engagement, une fois l'assemblage complété, au-dessous dudit côté inférieur dudit renflement périphérique (11).

25 8. Conteneur portable selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que la possibilité de sortie des mèches du couvercle (4) consiste en une ouverture (19), par exemple circulaire.

30 9. Conteneur portable selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que dans le but de réduire la différence de hauteur entre les extrémités supérieures des mèches, pour les sièges (5) prévus pour les mèches de diamètre plus petit et donc de longueur plus

courte, sont prévues des marches (18) d'appui.

10. Conteneur portable selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que sur le couvercle (4), et de préférence sur son secteur (14) de 5 diamètre plus grand, est prévue une nervure (16) se trouvant de préférence sur le même rayon passant par le centre de l'ouverture (19) de distribution des mèches, ladite nervure (16) indiquant chaque fois le diamètre de la mèche que l'on peut sortir, lesdits diamètres étant imprimés sur 10 la partie de fond (3).



